



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit **Okatmos EG 20**

· UFI: **M332-T0Y0-A004-75T6**

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

aucune

· Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation

Couche

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur : **Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG**
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.:+49(0)711/93134-0
Fax:+49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com

· Service chargé des renseignements :

Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

en cas d'ingestion ou de signes particuliers il sera vivement recommandé de prendre contact avec le centre anti poisons local OU d'appeler un médecin

Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en allemand et en anglais)

Centre Antipoisons
(+352) 8002 5500

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS07

- Mention d'avertissement
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Attention

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6]
(3:1)

- Mentions de danger
- Conseils de prudence

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants contribuant aux dangers:

	<p>Dispersion aqueuse de styrène-acrylate Consistant en: 2634-33-5 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on ($\geq 0,025$-$< 0,05\%$); 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) ($\geq 0,0002$-$< 0,0015\%$)</p> <p>⚠ Skin Sens. 1, H317</p>	≥ 50 - $\leq 100\%$
<p>CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9</p>	<p>1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on</p> <p>⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Aquatic Acute 1, H400 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317</p> <p>Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C $\geq 0,05\%$</p>	≥ 20 - $< 0,05\%$
<p>CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6</p>	<p>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one</p> <p>⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) ⚠ Skin Sens. 1A, H317</p> <p>EUH071</p> <p>Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C $\geq 0,0015\%$</p>	$\geq 0,025$ - $< 0,1\%$
<p>CAS: 55965-84-9</p>	<p>mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)</p> <p>⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 ⚠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100) ⚠ Skin Sens. 1A, H317</p> <p>EUH071</p> <p>Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C $\geq 0,6\%$ Skin Irrit. 2; H315: $0,06\% \leq C < 0,6\%$ Eye Dam. 1; H318: C $\geq 0,6\%$ Eye Irrit. 2; H319: $0,06\% \leq C < 0,6\%$ Skin Sens. 1A; H317: C $\geq 0,0015\%$</p>	$\geq 0,00025$ - $< 0,0015\%$

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 3)

· **Indications complémentaires**

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Indications générales :**

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de malaise consulter un médecin.

· **après inhalation :**

inhaler beaucoup d'air frais

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

· **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

· **après ingestion :**

rincer la bouche

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**

Jet d'eau à grand débit.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :**

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** **Non nécessaire.**
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** **Diluer avec beaucoup d'eau.**
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** **Avec des produits absorbants (sable, sable de silice, acide fixant, fixant universel).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.**
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** **Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13**

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** **Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.**
- **Préventions contre les incendies et les explosions:** **Aucune mesure particulière n'est requise.**
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** **Préserver du gel.**
- **Indications concernant le stockage commun :** **Ne pas stocker avec les aliments**
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** **Stocker au frais**
- **Classe de stockage :** **10**

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)

(suite de la page 5)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

· PNEC

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Süßwasser	0,000049 mg/l (-)
Salzwasser	0,0000098 mg/l (-)
Erdboden	0,000009 mg/kg (-)

· Indications complémentaires

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques
appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de
protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre
respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un
appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains :

Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au
produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de
pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Gants en caoutchouc

· Temps de pénétration du
matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le
fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du
visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique

liquide

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 6)

· Couleur :	<i>blanc</i>
· Odeur :	<i>presque inodore</i>
· Seuil olfactif:	<i>Non déterminé.</i>
· Point de fusion :	<i>0 °C</i>
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>>100 °C</i>
· Inflammabilité	<i>Non applicable.</i>
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	<i>Non déterminé.</i>
· supérieure :	<i>Non déterminé.</i>
· Point d'éclair :	<i>>100 °C</i>
· Température de décomposition :	<i>Non déterminé.</i>
· pH à 20 °C	<i>7-8</i>
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	<i>Non déterminé.</i>
· dynamique à 20 °C:	<i>100-1.000 mPas</i>
· Solubilité	
· l'eau :	<i>entièrement miscible</i>
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	<i>Non déterminé.</i>
· Pression de vapeur à 20 °C:	<i>23 hPa</i>
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	<i>1,04 g/cm³</i>
· Densité relative.	<i>Non déterminé.</i>
· Densité de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>

· 9.2 Autres informations	<i>Les données physiques sont des valeurs moyennes.</i>
· Aspect:	
· Forme :	<i>liquide</i>
· Température d'auto-inflammation	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
· Danger d'explosion :	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	<i>1,1 %</i>
· Teneur en substances solides :	<i>36,8-38,2 %</i>
· Composés organiques volatils	<i>7,5 g/l</i> <i>0,50 %</i>
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	<i>Non déterminé.</i>

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	<i>néant</i>
· Gaz inflammables	<i>néant</i>
· Aérosols	<i>néant</i>
· Gaz comburants	<i>néant</i>
· Gaz sous pression	<i>néant</i>
· Liquides inflammables	<i>néant</i>

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 7)

- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 2634-33-5 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on

Oral	LD50	1.020 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

CAS: 2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	50 mg/kg (Rat)
------	------	----------------

Inhalatoire	LC50/4 h	0,025 mg/l (Rat)
-------------	----------	------------------

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	64 mg/kg (Rat)
------	------	----------------

Dermique	LD50	87,12 mg/kg (Lapin)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	0,33 mg/l (Rat)
-------------	----------	-----------------

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 8)

- des yeux : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Sensibilisation : **Peut provoquer une allergie cutanée.**
- Mutagénicité sur les cellules germinales **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Cancérogénicité **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité pour la reproduction **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Danger par aspiration **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 12.2 Persistance et dégradabilité **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 12.4 Mobilité dans le sol **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: **Non applicable.**
- vPvB: **Non applicable.**
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien **Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.**
- 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques :
- Indications générales : **Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant**

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 9)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : évacuation selon les dispositions en vigueur

- Catalogue européen des déchets

08 04 16 déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 15

- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant

- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA néant

- 14.5 Dangers pour l'environnement
- Polluant marin : Non

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

- Indications complémentaires de transport : **Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**

- "Règlement type" de l'ONU: néant



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des ingrédients n'est inclus

· RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les

restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Classé comme très faible émission selon la méthode d'essai GEV avec EMICODE EC 1 Plus

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "***".
Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 11)

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

- **Phrases importantes**
 - H301** Toxique en cas d'ingestion.
 - H302** Nocif en cas d'ingestion.
 - H310** Mortel par contact cutané.
 - H311** Toxique par contact cutané.
 - H314** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 - H315** Provoque une irritation cutanée.
 - H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318** Provoque de graves lésions des yeux.
 - H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H330** Mortel par inhalation.
 - H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - EUH071** Corrosif pour les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique :**
- **Date de la version précédente:**
- **Numéro de la version précédente:**
- **Acronymes et abréviations:**

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

10.01.2022

44

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2023

Révision: 29.11.2023

Numéro de version 45 (remplace la version 44)

Nom du produit Okatmos EG 20

(suite de la page 12)

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

- * Données modifiées par rapport à la version précédente
- Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.

FR